

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Mai

LE

## MARIAGE DU TSAREWITCH

On s'occupe beaucoup, en ce moment, dans la presse étrangère, du mariage du tsarewitch avec une princesse allemande et, naturellement, on cherche à prévoir, à qui mieux mieux, quelles seront les conséquences de cette union au point de vue des intérêts politiques de l'Europe.

L'opinion qui semble prévaloir, généralement à l'étranger, c'est que ce mariage ne saurait que nuire à la France, car il est évident que si la princesse allemande réussit à prendre quelque empire sur l'esprit du tsarewitch, ce ne sera pas pour le pousser à fortifier l'alliance franco-russe, mais bien, au contraire, à l'affaiblir, à la battre en brèche.

Comment se fait-il, se demande-t-on en France, que l'empereur Alexandre, qui est hostile à l'influence allemande et dont toutes les sympathies sont acquises à notre pays, ait consenti à cette union ?

La chose, paraît-il, ne s'est pas faite toute seule, et ce mariage n'est pas, comme certains l'ont prétendu, un « mariage d'amour », loin de là.

Seulement nos adversaires — et ils sont nombreux en Europe — ont profité de nos fautes pour nous desservir auprès du tsar et le décider à cette union à laquelle il était opposé de prime abord.

On a dit avec raison que tout se paie en politique. Rien n'est plus vrai. Nous en faisons aujourd'hui une nouvelle expérience. Si la perte de l'Alsace-Lorraine, si nos désastres de 1870, si la perte de l'Égypte ont été la conséquence de fautes commises dans le passé par nos hommes d'État, le mariage du tsarewitch avec une princesse allemande est également la conséquence de fautes plus récentes.

Qui oserait affirmer que les tarifs prohibitifs imposés par nous il y a deux ou trois

mois n'ont pas eu pour conséquence de refroidir les sympathies que l'on éprouvait pour nous à St-Petersbourg ?

Il ne faut pas oublier que, dans cette circonstance, l'empereur d'Allemagne, prenant une attitude diamétralement opposée à la nôtre, s'est empressé d'offrir à la Russie le débouché commercial que lui fermait la France.

Depuis deux ans, toute la diplomatie de la Triple-Alliance, fortement appuyée par celle de l'Angleterre, notre ennemie héréditaire, manœuvrait en vue d'amener ce résultat, et l'on voit qu'ils n'ont que trop bien réussi. Le mariage du tsarewitch avec une princesse allemande, c'est-à-dire ennemie de la France, le prouve d'une manière incontestable.

Si nos ministres des affaires étrangères et nos ambassadeurs avaient été mieux avisés, ils auraient peut-être pu réussir à modifier la détermination du tsar, dont le rêve était de marier ses fils à des princesses exclusivement slaves et élevées dès l'enfance dans la religion orthodoxe, mais malheureusement, on se préoccupe avant tout des chinoïseries de la vie parlementaire et des misérables compétitions de groupes. Au lieu de songer aux grands intérêts du pays, on a surtout souci de conserver le plus longtemps possible le portefeuille de ministre ou le mandat de député ; on sacrifie tout à son égoïsme. C'est là, il faut bien le dire, un inconvénient du système parlementaire.

Puissions-nous ne pas avoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, à nous repentir de la légèreté avec laquelle nos affaires extérieures ont été dirigées !

En politique, toutes les fautes se paient.

J. QUERCITAIN.

## INFORMATIONS

### Au Sénat

La question des caisses d'Épargne est revenue devant le Sénat avec les modifications apportées. M. Denormandie a parfaitement résumé les

même instant me fit raviser.

— Eh mais, lui dis-je, je n'ai pas besoin de prendre tout le magot, comme ça, d'un coup. Vous diriez-vous avoir l'obligeance de me le garder, je le retirerai au fur et à mesure qu'il me sera nécessaire ?

— Parfaitement, c'est alors à titre de dépôt et je vais vous ouvrir un compte. Combien désirez-vous pour aujourd'hui ?

— Oh ! peu de chose : deux mille francs me suffiront momentanément.

— Les voici. Je dois donc vous créditer de quarante mille huit cent quatre-vingt-seize francs, soixant-dix centimes.

— C'est ça ; et vous me reverrez bientôt, car j'ai une idée qui vient de me pousser. Il s'agirait de... Mais ce serait trop long à vous expliquer maintenant, je vous en parlerai à ma prochaine visite. Au revoir, monsieur l'avoué, et merci, grand merci. Vous êtes un bien brave homme de me donner tant d'argent à la fois, ajoutai-je pour dire quelque chose.

— Oh ! il n'y a pas de quoi me remercier, monsieur Beson, c'est votre dû, il est donc naturel que je vous le remette.

— Ça ne fait rien, je ne vous en remercie pas moins de grand cœur. Vous ne pouvez m'empêcher de vous remercier, n'est-ce pas ?

— Certes non, dit l'avoué en souriant et me reconduisant jusqu'à la porte de son cabinet, remerciez moi tant qu'il vous plaira, mon ami, et comptez sur mes services, s'ils peuvent vous être utiles.

— Oui, oui, quand je reviendrai, je vous causerai de mon idée. Au revoir, monsieur l'avoué.

conditions nécessaires au fonctionnement des Caisses. Difficulté de l'emploi et de la rémunération des fonds et facilité de réalisation.

M. Buffet a fortement insisté pour fixer le maximum des dépôts à 1,000 francs et à 300 francs le versement par semaine.

Cet amendement est repoussé mais on adopte la mesure qui consiste à empêcher le versement de dépasser 1,500 fr. par an.

### L'impôt sur les revenus

De nouvelles résolutions très importantes ont été prises samedi par la sous-commission qui s'occupe, au nom de la Commission du budget, d'organiser l'établissement d'un impôt sur les revenus.

La sous-commission a décidé en premier lieu que tous les revenus du travail, c'est-à-dire les salaires, les traitements, les indemnités, etc., seraient frappés d'un impôt de 20/0 et que, pour les salaires comme pour les traitements, l'employeur serait chargé de faire la déclaration de la qualité du salaire ou du traitement alloué.

Les traitements civils et militaires seront uniformément soumis au nouvel impôt. Il reste entendu cependant que la taxe nouvelle remplacera la contribution mobilière qui serait totalement supprimée.

Les revenus agricoles seront également soumis au nouvel impôt, qui remplacera aussi la contribution mobilière ; mais la quotité de l'impôt ne pourra être fixée pour ces revenus que dans trois ou quatre années, lorsqu'il aura été procédé à une nouvelle évaluation des propriétés non bâties. Cette évaluation sera prévue dans le budget, qui comprendra un crédit destiné à poursuivre les études nécessaires.

Pour les fermages il a été décidé que le revenu du fermier serait évalué au cinquième du montant de son bail, et que c'est sur cette partie que portera l'impôt.

Pour toutes les valeurs mobilières françaises ou étrangères, la quotité de l'impôt est fixée à 40/0.

Avant de décider si la rente française devait être aussi soumise au nouvel impôt, la sous-commission entendra le Ministre des finances.

Les capitaux stérilisés, ceux qui sont représentés, notamment par des collections de tableaux, des objets d'arts, des bibliothèques, etc., ne seraient atteints qu'à l'occasion du paiement des droits de succession et de mutation.

Après avoir ainsi établi, dans sa séance d'hier et dans les précédentes séances, les bases générales du nouvel impôt, la sous-commission a décidé en principe qu'une partie de tous les revenus échapperait à l'impôt et que la partie ainsi dé-

— Il n'y avait vraiment pas à le remercier si fort, observa Pierre, si tu t'imaginas qu'il ne s'était pas suffisamment engraisé à nos dépens, tu es bien naïf, moi pauvre père !

— Que veux-tu ? je ne suis pas au courant de tout ça, moi. Dans l'antichambre, je rencontrai le valet qui m'avait reçu si impertinamment.

— Tenez, fis-je en lui présentant un louis, je vous paye votre politesse à mon égard.

— Oh ! monsieur, me répondit-il en courbant son échine à angle droit et en prenant les vingt francs, si j'avais pu prévoir... si je m'étais douté...

Parbleu ! S'il s'était douté que l'homme à la blouse blanche et aux souliers usés allait le gratifier d'une pièce d'or, au lieu d'être grossier, il aurait été d'une humilité basse et servile. On ne pouvait se montrer plus cafard. Aussi je lui ris au nez et sortis triomphant, la tête haute et grand de cent coudées.

Tous de rire et le bonhomme reprit :

— Dans la rue, je respirai à pleins poumons ; il me semblait qu'il n'y avait pas assez d'air pour les dilater à mon gré. Un peu étourdi, de ce bonheur subit, je sentais une foule de pensées, trop confuses encore pour que je pusse les définir, se heurter dans ma bobine en travail. Toutefois, au milieu de ce chaos, l'une d'elles m'apparaissait plus lucide que les autres. C'était que ma Jeanette n'aurait plus jamais ni froid ni faim et que désormais son avenir était assuré. Cette seule pensée me causait une joie profonde et je m'y arrêtais avec complaisance. Non seulement elle n'aurait plus ni froid ni faim, me disais-je, mais je la gâterai, je la doterai tout à mon aise, lui donnant autant

grevée constituerait un minimum dans la quotité que M. Cavaignac voudrait fixer à 4,000 francs, d'autres à 3,000 ou à 2,000 seulement. Cette question sera définitivement résolue dans une prochaine séance.

D'après les évaluations déjà faites par la sous-commission, le nouvel impôt sur les revenus, déduction faite de l'impôt qui pourrait être établi sur la Rente, produirait une centaine de millions c'est-à-dire à quarante millions près le produit de la contribution mobilière et de l'impôt des portes et fenêtres, dont la suppression est demandée.

### Mort du général Ferron

Lyon, 5 mai.

Le général Ferron, inspecteur d'armée, ancien ministre de la Guerre, passait la revue de la division de cavalerie indépendante, samedi après-midi, lorsqu'il fut désarçonné et jeté violemment à terre.

L'accident s'est produit à cinq heures, sur le terrain de manœuvres du Grand-Camp, situé à l'est du parc de la Tête-d'Or.

Le général clôturait l'inspection de la garnison et devait quitter Lyon dimanche matin.

Au moment où le 52<sup>e</sup>, le 96<sup>e</sup>, le 157<sup>e</sup> et le 158<sup>e</sup> de ligne terminaient leurs exercices en terrain varié, les tambours battant la charge, le cheval s'emballa subitement ; le général fut désarçonné et projeté sur le gazon. On le releva aussitôt. Le général se plaignait d'avoir ressenti une violente commotion intérieure ; quelques contusions apparaissaient seules dans la région cervicale et aux épaules.

Les premiers soins furent donnés sur le terrain même par les majors présents. Le général fut transporté jusque près la gare des Brotteaux, où un tramway fut réquisitionné pour le transporter à son hôtel, place Carnot.

Lyon, 7 mai.

Le général Ferron est mort dimanche à minuit dix, des suites de sa blessure.

L'accident se serait produit ainsi :

Pendant les manœuvres du Grand-Camp, le cheval du général, effrayé, se cabra à plusieurs reprises, faisant sursauter le général.

Dans une de ces secousses, le cavalier, en retombant sur sa selle, rencontra la poignée de son sabre. La rudesse du choc amena une déchirure du péritoine et de la vessie, blessure nécessairement fatale.

Le général Ferron était âgé de soixante-cinq ans.

### Cornélius Herz

Cornélius Herz vient de faire une rentrée bruyante en scène. Mais c'est, parait-il, la der-

de bien-être que je le pourrai, à cette chère petite ! Ce seront de beaux jous, de belles robes, des morceaux délicats, toujours et sans cesse.

Je jouissais déjà en moi-même de lui procurer toutes ces satisfactions, et mon visage devait refléter mon contentement intérieur, car je m'aperçus que tous les passants me regardaient avec étonnement. On est si peu habitué à voir un homme heureux. Mais cela m'était absolument égal. Bien mieux même, j'aurais voulu crier mon allégresse à l'univers entier.

J'avais repris le chemin de la maison, n'ayant plus la moindre envie, cela va sans dire, d'aller chercher de l'ouvrage, mais au contraire pressé de rentrer pour faire part à Jeannette de l'aubaine qui venait de nous tomber des nues, lorsque tout à coup j'entendis retentir des cris, des clameurs et vis en même temps chacun se sauver de droite et de gauche.

Un cheval, attelé à une voiture de maître, vide, arrivait de mon côté à fond de train. L'animal s'était emballé à cent mètres de là, et le cocher s'efforçait vainement de le maîtriser. J'étais en train de me consulter pour savoir si j'allais tenter de l'arrêter, quand soudain une jeune fille qui traversait la chaussée, voulant se gîter précipitamment, trébucha et tomba sur le pavé, à quelques pas à peine de la voiture.

Alors je n'hésitai plus. Mû par une force instinctive, je m'élançai à la tête du cheval et m'y cramponnai en me laissant entraîner.

Que se passa-t-il ensuite ? Je ne saurais le dire exactement. Mais toujours est-il que, trente mètres plus loin, la bête s'arrêtait, moi toujours suspendu à ses naseaux.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 31

LA

## FEMME DU FOU

PAR

ALFRED SIRVEN

TROISIÈME PARTIE

II

Mais l'avoué, en déposant sur la table une liasse de billets de banque et plusieurs rouleaux d'or, me fit reprendre une partie de mon aplomb.

— Voilà votre argent, monsieur Beson, me dit-il, signez-moi ce reçu et je vous le remets immédiatement.

Je signai le papier, non sans que mes doigts tremblassent bien un peu ; puis, d'un mouvement fébrile, je m'emparai de l'or et des billets dont le contact me causa une étrange sensation de plaisir. J'en avais plein les deux mains, ce qui m'embarassait fort. Comme je parlais ainsi lesté, l'avoué me rappela :

— Serrez donc votre argent, monsieur Beson, me conseilla-t-il ; si vous l'emportez de cette façon, ou vous en perdrez, ou on vous en volera.

— Tiens, c'est vrai, je n'y songeais pas.

Et j'allais me conformer à sa recommandation, lorsqu'une réflexion qui traversa ma cervelle au



nière, et si la chronique judiciaire enregistre une fois encore aujourd'hui ce nom qui a si souvent défrayé les polémiques et les discussions de la tribune, c'est pour écrire le mot *fin* au bas de cette comédie qui paraissait devoir être interminable.

Le tribunal de la Seine a, en effet, homologué vendredi une transaction intervenue entre M. Lemarquis, mandataire des obligations du Panama. M. Imbert, administrateur de la succession, et Mme Cornélius Herz, agissant tant en son nom qu'au nom de son mari.

Aux termes de cette transaction, le liquidateur de la succession Reinach et Mme Herz verseront une somme de 3 millions aux obligataires du Panama, soit 1,500,000 fr. pour la succession Reinach et 1,500,000 pour Mme Herz.

Cette transaction implique le retrait des plaintes en escroquerie et en abus de confiance déposées contre le diabétique de Bournemouth, plaintes qui avaient provoqué la demande d'extradition dont on connaît les inénarrables péripéties. Du coup, le fameux docteur va être définitivement rendu à la santé et pouvoir reprendre le cours de ses exercices.

C'était vraiment bien la peine, pendant deux ans, d'amuser le public et de prêter à rire au monde entier avec les expertises, contre-expertises, rapports et contre-rapports médicaux. Mais au fait, qui payera les frais de cette procédure coûteuse ? La transaction stipule bien que les frais de l'instance civile resteront à la charge de Mme Cornélius Herz. Mais ceux de la demande d'extradition ? Le bon contribuable, une fois de plus, aura bon dos.

**Graves nouvelles du Tonkin**

Les journaux du Tonkin arrivés par le *Calédonien* apportent les nouvelles suivantes :

On lit dans l'*Indépendance Tonkinoise* : Un capitaine et plusieurs tirailleurs ont été blessés dans la région de That-Khé, à la suite d'un combat avec une bande de pirates. Le capitaine blessé est M. Feldman qui a la poitrine traversée ; un sergent européen a reçu des blessures à la tête. Les autres blessés ou tués sont des indigènes.

De Lang-Son, on affirme que la colonne dirigée par le colonel Chapelet est aux prises avec une bande de 500 pirates environ, à la porte de Chine. Les troupes attendent le commandant Chenagnon, qui va prendre le commandement d'un effectif de près de 1,200 hommes, et va agir pour débarrasser une fois pour toutes le haut Chau de Ang Tang-Lau, qui est en même temps une continuelle menace pour le fleuve rouge. Les dispositions prises permettent d'espérer un succès décisif prochain.

Le 8 février dernier, le lieutenant Simon du 2<sup>e</sup> tonkinois, à la tête d'un détachement de la garnison de Chora, a surpris à Nams, l'arrière-garde du chef pirate Pha-Nhi, au moment où il se retirait dans son repaire avec un butin. La bande a été complètement dispersée, laissant entre nos mains 8 tués, un prisonnier, des armes et des bagages.

Neuf femmes et des enfants ont été délivrés. Les troupes et le lieutenant Simon ont été cités à l'ordre du jour.

Aussitôt en m'entoura, on me félicita, on me disait que, grâce à mon courage, je venais de sauver une existence, et patati et patata.

J'étais parvenu, parait-il, à faire dévier la voiture de sa direction première, et à éviter ainsi à la jeune fille tombée une mort horrible, car elle aurait été infailliblement écrasée.

Ne tenant pas à me voir l'objet d'une plus longue ovation, et ne me sentant aucune confusion, rien qui m'empêchât de continuer mon chemin, je cherchais à fendre la foule pour rentrer au plus vite, lorsqu'on m'amena celle que je venais de sauver.

C'était une blonde enfant de dix-huit ou vingt ans à peu près à la figure angélique et d'une grande finesse d'expression.

Elle avait voulu absolument me remercier, même avant qu'on lui donnât les quelques soins nécessités par l'émotion qu'elle venait d'éprouver. Mais encore toute bouleversée, elle ne put que fixer sur moi ses deux grands yeux pleins de gratitude qui m'en dirent bien plus que des paroles.

— Bah ! répondis-je à cette muette éloquence, il n'y a pas de quoi, mademoiselle. C'est le hasard qui a fait que précisément je me sois trouvé là ; un autre, à ma place, eût agi de même ; donc, n'en parlons plus.

J'essayai de nouveau de m'esquiver, pendant que la fillette, après m'avoir fait de la main encore un signe de reconnaissance, se disposait également à s'éloigner.

— Mais cette pauvre enfant ne peut pas retourner chez elle dans cet état, observa un passant ; voyez, elle est encore toute défaite et toute tremblante.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**La Conférence socialiste**

Les conférences socialistes se multiplient à Cahors et se raffinent, pouvons-nous dire. Après Chauvière, l'orateur désordonné et sans valeur, voici, hier au soir, un tout jeune homme, déjà socialiste à tous crins qui, devant une salle comble — où, entre parenthèses, on laisse pénétrer trop d'enfants — a dit, en termes châtiés, de fort bonnes choses, ma foi. M. Zévaès, étudiant en droit, assure-t-on, journaliste aussi, se fait l'apôtre de la doctrine prolétarienne et court la province, initiant les masses aux bienfaits du socialisme, et au mépris d'un gouvernement qui prend ses inspirations au Vatican ou chez Cornélius Herz. Tout cela très finement dit sous l'œil protecteur de la police et des représentants de l'autorité.

« La République actuelle, dit-il, n'est rien moins que la république ; c'est le règne de l'agio. Gambetta avait dit : Le Cléricalisme c'est l'ennemi ; à cet ennemi, nous devons en ajouter un autre, le Capital.

» Qu'a fait pour la classe ouvrière cette caricature de république pendant 24 ans ? Rien. Elle n'a rien tenu de son programme économiste. Il faut en finir ; et pour cela il faut que la classe ouvrière arrive au pouvoir.

» Nous n'avons rien de commun avec les anarchistes ; nous flétrissons leurs crimes dans tous nos congrès ; ils prêchent l'assassinat, et nous prêchons l'amour du prochain, la fraternité vraie, cette belle parole du Christ : Aimez-vous les uns les autres. La révolution sociale, que nous voulons, n'a pour but que la délivrance du pauvre et l'anéantissement du Capitaliste exploiteur et monopolisateur.

L'orateur, très applaudi, est remplacé par M. l'abbé Magne, qui vient défendre le Socialisme chrétien.

Belle attitude de tribun, ma foi. Voix chaude, geste énergique, intonation vibrante et juste, M. l'abbé a su se faire écouter dans ce milieu peu disposé d'ordinaire pour les « ensoutanés ». M. l'abbé Magne n'admet d'autre socialisme que le socialisme chrétien ; celui, dit-il, qui ne veut pas de drapeau rouge, ni de révolution, parce que les révolutions sont toujours sanglantes et se retournent toujours contre le peuple. Son socialisme à lui, c'est le socialisme qui ne déchaîne pas les classes les unes contre les autres, mais les rapproche et les associe pour la solution pacifique des problèmes sociaux. Ce qu'il veut, c'est l'union des efforts du patron et de l'ouvrier, au lieu de l'antagonisme haineux qu'on prêche d'autre part. Ce qu'il veut, en un mot, c'est non pas la révolution sociale, mais la paix sociale, seule féconde pour les classes laborieuses.

Tout cela, dit avec une chaleur communicative, a soulevé des tonnerres d'applaudissements dans cette foule qui venait d'applaudir avec la même frénésie la théorie contraire quelques instants avant ; tant il est vrai de dire que le peuple aura longtemps encore besoin d'être éclairé et dirigé avant de pouvoir comprendre ses véritables intérêts.

En somme — ce serait nier l'évidence que de ne point l'avouer — le Socialisme fait rapidement

— Certainement non, ajouta un gommeux, la bouche en cœur. Mademoiselle voudrait-elle accepter que je la...

— Ah ! permettez, l'interrompis-je en remarquant à mon tour la faiblesse de la jeune fille. C'est plutôt à moi, en ce cas, de remplir ce devoir, et si mademoiselle y consent, je me mets à ses ordres.

Pour toute réponse, elle appuya sa petite main blanchette sur mon bras, me montrant par là qu'elle acceptait ma proposition.

— Vous logez peut-être loin d'ici lui demandai-je parce qu'alors nous prendrions une voiture ?

— Non, monsieur, me répondit-elle enfin d'une voix douce, je demeure rue Amyot.

Je me mis donc en route avec elle pour la rue en question, la faisant marcher lentement afin de la laisser se remettre peu à peu.

Je lui avais défendu de m'adresser le moindre mot de remerciement, sans quoi je me fâchais.

Dix minutes après, nous nous arrêtons devant sa maison.

— Maintenant, mademoiselle, lui dis-je, mon bras vous est inutile et je vais vous quitter. Une autre fois, si j'ai le bonheur de vous rencontrer, j'espère que ce ne sera pas dans une circonstance semblable.

Et là-dessus, je me disposais à lui tirer ma révérence, lorsqu'elle me dit avec un regard de prière :

— Oh ! monsieur, je vous en supplie, ne partez pas ainsi !... Mon frère est là-haut qui m'attend, et puisque vous ne m'avez pas permis de vous remercier moi-même, souffrez du moins qu'il

son chemin. Il marche d'autant plus vite que la voie lui est largement ouverte, et au train dont vont les choses, à l'ardeur des uns et l'abandon inexplicable des autres, nous ne sommes pas éloignés de croire M. Zévaès lorsqu'il prophétise que la fin de ce siècle verra le triomphe du Socialisme.

**Nouvelles militaires**

M. le lieutenant-colonel de la Martinière, du 10<sup>e</sup> dragons, a présidé la commission mensuelle de réforme qui s'est réunie à l'hôpital de Cahors, aujourd'hui, 8 mai.

— Des manœuvres de division avec cadres doivent avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine aux environs de Moissac, La Française, Castelsarrasin, Montech et Montauban.

Les officiers du 7<sup>e</sup> de ligne devant prendre part à ces manœuvres sont : MM. le lieutenant-colonel Méric de Bellefond, les chefs de bataillon Maréchal et Giovannoni et le capitaine adjudant-major Alby.

**Enseignement primaire**

Par arrêté de M. le préfet du Lot, en date du 2 mai 1894, M. Destermes, ancien professeur au collège de Figeac, en congé, est nommé instituteur public à Vairaire, en remplacement de M. Mates, décédé.

**Contributions directes**

M. Jean-Joseph-Elie Pignères, de Cahors, a été reconnu admissible au grade de surnuméraire des contributions directes, à la suite du dernier concours.

**Manufactures de l'Etat**

MM. Guignard, Caillaud et Lefebvres, vérificateurs stagiaires de la culture des tabacs à Cahors, sont élevés sur place à la 4<sup>e</sup> classe de leur emploi.

**Chemins de fer**

M. de Beregeol, de Cahors, candidat admissible au dernier concours, est nommé commissaire spécial de police sur les chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, à la résidence de Saint-Germain-des-Fossés (Allier).

**Concours régional**

Liste des exposants (suite)

**BEAUX-ARTS**

Agié, Cahors. — Nature morte, *Fleurs*; *Le bout du village*, d'après Bouché.

Poyard Léon, de Toulouse. — Paysage.

Alban René, de Paris. — Nature morte, portrait.

Cantin Victor, de Marseille. — *Ruines de Notre-D. des anges*.

Sauvageur Marius, de Marseille. — Pastels : *Les apprêts du civet*; *Entrée du Port de Bône*.

David Ferdinand, d'Agen. — *Chemin du Rosignol*; *Chemin de Monbrun*; *Plein soleil*; *Plaine de Moneluc* (peinture).

M<sup>lle</sup> Imbert Lucie, de Bordeaux. — *Bourriche de fleurs*; *Fraises*; *Une cuisine en Béarn* (peinture).

Sol E., St-Antonin. — *Sur les Causses* (peinture).

Darrieux Maurice, de Bordeaux. — *Une rue de Banyuls-sur-Mer*; *Une vieille maison*.

Jognarelli Marius, de Toulouse. — *Narcisse*; *Diane* (peinture).

Voland Aubé, Mantes. — *Fleurs* (aquarelle).

Miquel Maurice, Belvès. — *La veille d'Autonne* (peinture); *Portrait au crayon*.

le fasse, lui. Il serait désolé de ne pas pouvoir exprimer sur-le-champ sa reconnaissance à celui qui vient de lui conserver sa sœur, et m'en voudrait beaucoup de ne pas avoir su vous retenir.

Elle avait une physionomie si touchante en parlant ainsi que je me demandais comment ne pas me rendre à ses instances.

— C'est que je suis bien pressé, mademoiselle, très pressé, objectai-je ; moi aussi je suis attendu et...

— Oh ! ne me refusez pas de monter, monsieur vous m'affligeriez trop.

Et ses yeux devinrent humides.

— Voyons, lui dis-je, je ne désire point vous affliger, mon enfant. Je vais vous accompagner jusque chez vous ; mais je ne resterai qu'un instant, un seul, c'est convenu.

De crainte que je ne revinsse sur ma détermination, la jeune fille m'avait aussitôt entraîné dans le couloir, et je me défendais encore que nous étions déjà au sixième étage.

Une porte à demi ouverte se trouvait devant nous. Ma conductrice la poussa et, entrant vivement, courut se jeter au cou d'un jeune homme de vingt ans environ, qui écrivait assis à une petite table.

J'étais resté sur le seuil pour ne pas paraître indiscret.

— Oh ! cher Henri, cher frère, dit-elle en embrassant l'adolescent avec effusion, j'ai failli ne jamais te revoir, et sans le courage de monsieur, à cet instant je n'existerais plus.

— Hein ! que dis-tu ? exclama celui auquel elle s'adressait, en se levant brusquement et tout pâle.

M<sup>lle</sup> Faux Eugénie, de Paris. — *Iris*; *Oranges* (aquarelle).

**INDUSTRIE**

Désardant et Roussel, de Martel. — Crème de noix des gourmets.

Cantaloube J., de Figeac. — Brosseries.

Bouscarrel Théodore, de Catus. — Ferrures de chevaux.

Maury Adolphe, de Promilhanes. — Vins.

Combe et Lestrade, de Cahors. — Charcuterie.

Valerie Alexis, de la Rozière. — Tabacs.

Compagnie du gaz. — Appareils de chauffage et d'éclairage.

Chassant P., de St-Julien de Jordanne. — Eau minérale.

Plagès Emile, de Cahors. — Lingerie.

St-Chamand, de St-Céré. — Appareil p. stores.

Veuve Rivet, de Fumel. — Liqueurs.

Brant Henri, de Rabastens de Bigorre. — Un raidisseur pour fil de fer ; Gardien pour animaux au paccage.

Debeaue Paul, de Cahors. — Optique et électricité.

Lurguie Abel, d'Albas. — Vins rouges.

Louis Boudet, de Fumel. — Télé-indicateur universel pour cafés et restaurants.

L.-F., Campredon, de Marseille. — Vins de liqueurs ; Kina français, etc.

Rouquié Louis, de Cahors. — Chaussures sur mesure.

Depeyre, de Cahors. — Pulvérisateur, siphon, pompe.

Rouquet, de Cahors. — Peinture de voiture.

Beffaro Pierre, d'Alvignac. — Voiture démontable.

Castagné et C<sup>o</sup>, d'Aurillac. — Agrandissement de portraits.

Carriol Théodore, de Parnac. — Charrues.

Crudel André, de Castelnaud-Montrater. — Serrurerie ; Table porte-lampe.

Bessède F., de Marseille. — Huile d'olive.

Antonin de Vauzelles, de Cénévières. — Phosphates de Chaux.

**AVIS**

La Direction de l'Exposition Industrielle, croit devoir prévenir le public qu'elle a reçu un nombre assez considérable d'adhésions émanant, en majeure partie, d'industriels et de commerçants étrangers au département.

Elle invite donc les habitants de Cahors et du Lot, à faire *sans retard*, leur demande d'admission et les prévient qu'après le 15 courant, elle ne répondra pas de pouvoir donner satisfaction aux demandes qui lui seront adressées.

Elle les prévient, en outre, qu'elle ne dispose plus de vitrines. Les seuls emplacements libres consistent en :

**Emplacements nus :**

Le mètre carré en plein air ..... 10 fr.  
Le mètre courant adossé sur un mètre de profondeur ne dépassant pas 3 mèt. de haut. 15 fr.  
Surface murale le mètre courant, sur 3 mèt. de hauteur ..... 15 fr.  
Le mètre carré isolé, avec dégagement d'un mètre de chaque côté ..... 30 fr.

**Installations faites par les soins de la Direction :**

Tables ou gradins recouverts d'étoffes, le mètre courant, emplacement compris ..... 50 fr.  
Installation isolée avec gradins, forme pyramide, le mètre carré avec un mètre de dégagement de chaque côté, emplacement compris. 80 fr.

**EXPOSITION SCOLAIRE**

Des installations seront fournies par la Direction moyennant un droit fixe de 15 francs par mètre.

— Je dis, cher frère, que monsieur vient de me sauver la vie au péril de la sienne et que...

— Mademoiselle exagère, mon cher monsieur, fis-je alors, espérant à travers cette scène que je supposais devoir être longue, un léger accident que j'ai eu la bonne fortune de lui éviter. Voilà tout.

— Non, Henri, je n'exagère pas, et monsieur cherche à atténuer le mérite de sa conduite. Mais jugez-en plutôt toi-même.

Et rapidement elle lui raconta ce qui s'était passé.

A peine avait-elle fini que le jeune homme vint à moi et me serrant les mains avec force :

— Ah ! monsieur !... Ah ! monsieur !... ne put-il d'abord que répéter à plusieurs reprises, tellement il était ému.

— Bah ! bah ! encore une fois tout cela est grandement amplifié, repris-je, et mademoiselle votre sœur a tort de me donner ainsi de l'orgueil.

Et j'essayais de retirer mes mains emprisonnées.

— Vous ne vous en irez pas, monsieur, me dit alors le jeune homme ; non, vous ne vous en irez pas sans me faire connaître, du moins, à qui je suis redevable de l'existence de cette chère enfant. Votre nom, monsieur, afin qu'il soit à jamais gravé au plus profond de mon cœur.

— Oui, monsieur, votre nom, renchérit la jeune fille.

(A suivre).



Voici la liste des Sociétés qui ont envoyé, jusqu'à ce jour, leur adhésion pour le Concours musical des 17 et 18 juin :

- Orphéons**  
Division supérieure
- L'Avenir de St-Foy-la-Grande (Gironde).
  - 1<sup>re</sup> Division
  - Les Bardes de Villefranche (Aveyron).
  - Les Enfants de Vésone, Périgueux.
  - L'union chorale de Périgueux.
  - Clermont-l'Hérault.
  - 3<sup>e</sup> Division
  - L'orphéon de Moissac (Tarn-et-Garonne).
  - du Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne).
  - d'Astaffort id.
  - de Dieupentale (Tarn-et-Garonne).

- Harmonies**  
Division supérieure
- La Lyre agenaise.
  - 2<sup>e</sup> Division
  - L'harmonie de Cette (Hérault).
  - Les Enfants de Villeneuve (Lot-et-Garonne).
  - 3<sup>e</sup> Division
  - L'harmonie de Figeac.
  - de Limogne.
  - de Valeyrac (Gironde).
  - de Paulhan (Hérault).

- Estudiantinas**
- L'estudiantina d'Auch.
  - de Montauban.
- Fanfarses**  
Division supérieure
- Les Enfants d'Aiguillon (Lot-et-Garonne).
  - La fanfare de l'Isle-en-Jourdain (Gers).
  - 1<sup>re</sup> Division
  - La fanfare de Casseneuil (Lot-et-Garonne).
  - de St-Yrieix (Haute-Vienne).
  - 2<sup>e</sup> Division
  - La fanfare de La Tour d'Escales (Hérault).
  - d'Argellien id.
  - de Souillac.
  - 3<sup>e</sup> Division
  - La fanfare de Moissac (Tarn-et-Garonne).
  - de Clairac (Lot-et-Garonne).
  - de Gramat.
  - de Le Bugue (Dordogne).
  - de Andiran (Lot-et-Garonne).
  - d'Astaffort id.
  - d'Alignan-du-Vent (Hérault).
  - de Villefranche-de-Belvès (Dord.).
  - de Cajarc.
  - de Sept-Fonds (Tarn-et-Garonne).
  - Division de classement
  - La fanfare de Couzeix (Haute-Vienne).
  - de Mercuès.

- Trompes de chasse**
- Agen.
  - Moissac (Le Rallye-Quercy).
  - Périgueux.
  - Moissac.
- Le tirage au sort qui fixera l'ordre dans lequel les Sociétés comparaitront devant le Jury, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le lundi 14 mai, à 2 heures du soir, en présence de la Commission d'organisation.
- Véloce-Sport Cadurcien**
- MM. les membres du V. S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 11 courant à 8 h. 1/2 du soir, au siège du Club (Café Tivoli.)
- Ordre du jour :*
- Courses du 24 Juin.

**Grand meeting vélocipédique**

Les sociétés vélocipédiques de la région ont été invitées par le Véloce-Sport Cadurcien à assister à un grand meeting vélocipédique qui aura lieu le 20 courant à Lauzerte, (Tarn-et-Garonne.)

De nombreux vélocipédistes ont déjà promis d'assister à cette réunion qui promet d'être des plus gaies; un déjeuner réunira tous les cyclistes présents avant de se séparer.

Coût du déjeuner: 3 fr. 50, vin vieux et café compris.

Prière d'envoyer les adhésions au secrétaire du V. S. C. à Cahors, avant le 15 courant, dernier délai.

**Lettres de crédit postales**

L'administration des postes va créer des lettres de crédit postales. Ces lettres permettront aux personnes qui voyagent de ne pas emporter sur elles de grosses sommes qu'elles pourraient perdre ou se laisser voler.

Le talon de la lettre portera la photographie du titulaire. On devra, en outre, fournir des lettres d'identité. Chaque lettre est divisée en coupures de 25 francs. Les coupures pourront être touchées dans tout bureau de poste.

La lettre de crédit postale sera complètement gratuite; l'administration aura pour bénéfice l'intérêt de l'argent qui sera déposé dans ses caisses et qui y restera toujours un certain temps sans être réclamé par le déposant.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**  
Stance du 23 Avril 1894  
Présidence de M. Blin, président semestriel  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président communique une lettre de M. de Laroussilhe, qui donne sa démission de membre de la commission du jury pour le prochain concours.

M. François Cangardel est désigné en remplacement de M. de Laroussilhe.  
Sur la proposition de M. Carbonel, il est décidé d'adjoindre les membres du bureau à la commission du concours qui doit se réunir le vendredi 4 mai prochain.

M. le secrétaire général dépose une composition, destinée à prendre part au concours, et fait observer que ce travail parvient à la Société après la clôture du concours, et demande s'il y a lieu de l'admettre.

La Société, se rangeant aux observations de M. Carbonel, se prononce pour l'application stricte du règlement et pour l'exclusion de ce travail.

M. Caminade donne lecture d'une nouvelle historique ayant pour titre: *Graves désordres à Gourdon les 5, 6 et 7 décembre 1790*

M. Gary lit, dans l'*Athénée des Troubadours*, une note biographique sur notre confrère, M. Rouquet, à propos de sa nomination au titre de maître-ès-jeux poétiques.

M. Rouquet donne lecture de deux poésies: *Sonnet cordial à Mlle Marthe L...*, *Je revieudrai*, et d'une chanson patriotique.

La séance est levée à 10 heures.

**Saisie de tabac**

Vendredi matin, les gendarmes de Cahors se rendaient au lieu dit *la Montagne*, pour manœuvrer avec la brigade de Montcuq. Surpris par une averse, ils avisèrent une grange dans laquelle ils se réfugièrent avec l'assentiment du propriétaire.

Au bout d'un instant ils ne tardèrent pas à découvrir sur une voiture, dans un coin de la grange, 850 kilogrammes de tabac de contrebande et une machine à préparer le tabac.

Le propriétaire, interrogé, déclara ignorer la présence de ce tabac dans sa grange. Une perquisition faite au domicile du même propriétaire, toujours avec son assentiment, amena la découverte d'autre tabac.

Le tabac a été transporté à Cahors.

**Accident**

Dans l'après-midi de dimanche, des enfants s'amusaient sur les boiseries, devant servir au concours hippique, déposées cours Vaxis. A un certain moment, le jeune Batut tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe gauche à proximité de la cheville. Transporté chez ses parents, M. le docteur Gélis lui a donné les premiers soins.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**Exposition universelle de Lyon**  
*Billets d'aller et retour à prix réduits*

A l'occasion de l'Exposition Universelle de Lyon, la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée fait délivrer, à toutes les gares et stations de son réseau jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1894 inclus, des billets directs, aller et retour, à prix réduits, pour Lyon.

La durée de validité de ces billets, pour le parcours total à effectuer sur les deux réseaux d'Orléans et de Lyon, est fixée comme suit :

4 jours pour un parcours de	200 kilomètres
6 — id.	201 à 300 kilom.
8 — id.	301 à 400 id.
10 — id.	401 à 500 id.
12 — id.	501 à 600 id.
14 — id.	601 et au-dessus.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit. Les billets ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route; les voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Les dits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

**Lamadelleine**

Dimanche, une rixe a éclaté entre quelques jeunes gens de Lamadelleine. Dans la bagarre, l'un d'eux a reçu des coups assez graves au nez et aux yeux.

**Labastide-Murat**

La foire du 5 Mai, favorisée d'un temps superbe, a été très animée. Il y avait peu de bœufs au foirail, mais les cours étaient très élevés; on s'accordait à dire, qu'il y avait une petite baisse relativement aux foires de Gramat et de Cahors.

Les brebis se vendaient à de bons prix. Les porcelets se vendaient également très chers.

Le blé de 13 à 14 fr. les 4/5.  
Le maïs de 11 à 12 fr. 50.  
L'avoine 8 fr.  
Les pommes de terre de 3 à 5 fr.  
La volaille 0 fr. 75 la livre.  
Les œufs 0 fr. 50 la douzaine.

Beaucoup de Marchands étalagistes qui paraissent satisfaits de la journée.

**Lauzès**

Dans la nuit de Samedi à Dimanche deux granges d'une valeur de 1.000 fr. environ appartenant aux frères Garrigues, de Lespinasse, commune de St-Cernin, canton de Lauzès, se sont brûlées. On ignore d'où est venu le feu. Il n'y a pas d'abonnements.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Judi, 10 mai, nous aurons une représentation du *Christ*, un drame sacré en quatre actes et six tableaux, disent les bandes placardées, depuis plusieurs jours sur les murs de notre ville.

Il s'agit du *Christ* de M. Charles Grandmougin, musique de scène de M. Clément Lippacher, drame sacré qui fut joué avec succès au Théâtre Moderne à Paris, pendant la semaine sainte, en mars 1892.

Ce drame est un résumé de la passion. Il y a de belles strophes, de belles envolées lyriques.

\*\*\*

Nous apprenons que la célèbre troupe des **HICKS**

qui a en ce moment un véritable succès dans les principales villes de la contrée donnera, mardi et mercredi, deux soirées d'un attrait absolument nouveau.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 10 et 13 mai 1894  
de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénélon*)

- |                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Le Major (pas redoublé)  | Gurtner.    |
| Ouverture fantastique    | Govaert.    |
| Sur la Plage (Valse)     | Waldteufel. |
| Faust (grande fantaisie) | Gounod.     |
| Printania (Mazurka)      | Wetge.      |

**Bibliographie**

**Une carte de France**

La nouvelle *Carte de France au 1/100.000* dressée par le service vicinal sous la direction de M. Anthoine, l'ingénieur-chef auquel l'exécution de ce document avait été confiée par ordre du Ministre de l'Intérieur, et publiée par la Librairie Hachette, est aujourd'hui complète, elle se compose de 587 feuilles. On la trouve chez tous les Libraires.

Cette carte est utile, on peut dire indispensable, pour tous ceux qui sont appelés à se déplacer dans une région quelconque de la France, *officiers, touristes, etc.* tous y trouveront sur les accidents du terrain, les routes et les chemins, les particularités topographiques de toute nature, les indications les plus complètes, les plus sûres et les plus précieuses. L'intérêt particulier de cette carte réside dans sa mise au courant constante, grâce au concours des quatre mille agents-voyers répartis sur tout le territoire.

L'échelle de 1/100.000, c'est-à-dire un centimètre par kilomètre, permet d'évaluer facilement les distances au simple coup d'œil.

Chaque feuille, mesurant 28 centimètres sur 38, imprimée sur papier simili-Japon indéchirable, se vend 80 centimes et cartonnée 1 fr. 05

**Avis Important**

Le Docteur Rabejac, spécialiste de Paris, guérit sans opération: Tumeurs du sein, Cancers, Glandes, Loupes, kyste de l'ovaire, Hydrocèle, Fistule, Hémorroïdes, Maladies des Dames, etc. Il consultera à Cahors le Vendredi 11 Mai, à 1 heure, Hôtel des Ambassadeurs.

Un grand nombre de *maladies de la peau et du sang* sont tellement désagréables qu'on cherche à les guérir par tous les moyens possibles. Le meilleur est de prendre tous les matins une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**, qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon

**L'HUILE de FOIE de MORUE**

serait l'aliment le plus nourrissant, si son goût désagréable et sa digestion difficile ne la faisait délaisser par ceux qui en ont besoin;

**L'Émulsion Scott**

la présente sous la forme la plus agréable, la plus digeste et la plus efficace.  
*Les médecins du monde entier la recommandent.*  
J. DELOUCHE, Phien., 2, Place Vendôme, Paris, et toutes Pharmacies.

**Prime à nos Abonnés**



Les Armes de précision de la maison **Marius BERGER, fils**  
de St-Etienne

Seront vendues par notre intermédiaire, 10 0/0 au-dessous de leur valeur.  
Envoi franco du Catalogue illustré.  
On peut voir, dans nos bureaux, un type superbe de carabines de tir.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.

**GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE**

**CONVERSION EN RENTE RUSSE 4 0/0**

des Billets 5 0/0 de la Banque et des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Emprunts d'Orient 5 0/0

Les demandes de conversion seront reçues A PARIS Chez **MM. DE ROTHSCHILD Frères** du 8 au 26 mai.

Les nouveaux titres 4 0/0 créés en vertu de l'Oukase Impérial du 8/20 avril sont émis, munis du timbre français, au cours de 92 1/2 0/0 avec jouissance à partir du 1<sup>er</sup>/13 juin 1894.

Les demandes de conversion seront servies dans l'ordre de leur présentation et jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 750 millions de roubles rente 4 0/0 maximum.

Les titres admis à la conversion seront décomptés, en paiement de la nouvelle rente 4 0/0, au pair, plus les intérêts à 5 0/0 courus jusqu'au 1<sup>er</sup>/13 mai. Il sera de plus bonifié un mois d'intérêt à 4 0/0, du 1/13 mai au 1/13 juin, sur les nouveaux titres pour différence de jouissance. Il est, en outre, accordé une bonification spéciale de 20 copecs par 100 roubles aux porteurs qui demanderont la conversion le premier jour, cette bonification diminuera de 1 copec par jour.

En conséquence, on recevra, le 1<sup>er</sup> jour de la conversion, soit le 8 mai :

- R. 108,66 1/2 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. Billets de Banque 1<sup>re</sup> émission ou 3<sup>e</sup> Emprunt d'Orient.
- R. 109,52 1/4 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. Billets 2<sup>e</sup> émission.
- R. 110,36 3/4 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. 2<sup>e</sup> Emprunt d'Orient.

Ces sommes diminueront de 1 copec par jour.

Les appoints à recevoir en Rente 4 0/0, lorsqu'ils seront au-dessous de 100 R., seront réglés en espèces à raison de Fr. 2.51 par Rouble capital nominal équivalant à 92 1/4 0/0 au change de 2.71 environ.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur avec l'engagement de les remettre le 13 juin au plus tard.

Le prospectus détaillé sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

*Déclaration faite au timbre le 26 avril 1894.*

l'INSTITUT DES BÉGUES de TOULOUSE ouvre cours pour corriger le

**Bégalement**

ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION le 21 mai

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

**BULLETIN FINANCIER**

Pour la première fois depuis 1892, le 3 0/0 a franchi le pair et est maintenu au-dessus. Il a coté de 99.75 à 100 17/2. Le 3 1/2 de 107.25 à 106.92 avec le coupon détaché, cela fait une hausse de 55 centimes. L'Italian sans motif continue sa marche ascendante à 78.50. L'Extérieure fait 63.75. Le Hongrois est resté aux environs de 97.80. Le Portugais fait 22.15. Les fonds russes sont très fermes. Valeurs de crédit. — La Banque de France est à 404. Le Foncier cote 951.25. Le Lyonnais 745. Valeurs industrielles. Toutes les actions de nos chemins de fer sont en hausse.

**TISANE DUSSOLIN**

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstruit et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix: 4<sup>fr</sup> 50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Phien., 21, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du

**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.



**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

*Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-

sen, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

**M. J. MAUREL**

MÉDECIN-DENTISTE

SYSTÈME AMÉRICAIN

Rue du Lycée, N° 2, CAHORS

**A Louer**

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une MAISON située à Labéraudie 8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

**ON DEMANDE** DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

**Avis**

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

**Bibliographie**

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 5 mai 1894 : Gravures : Salon de 1894. — Exposition des Champs-Élysées. — Beaux-Arts (Peinture : Enivrement, tableau de M. A. Brouillet. — Triomphe de l'Art, par M. Bonnat. — Récit, par M. Munkacz. — Tirailleurs sénégalais en arrière-garde, par M. Marius Perret. — Une forge, par M. Cormon. — Puritains et cavaliers, par M. Pille. — Diamants noirs, par M. Benjamin-Constant. — La fin de la récolte, par M. Jules Breton. — Abus de confiance, par M. Chocarne-Moreau. — L'huile de ricin, par M. Geoffroy. — Au crépuscule, par M. Vollet. — Débarquement de Véroliers, dans la baie d'Authie, par M. Tattegrain. — Victorien Sardou dirigeant une répétition de « Madame Sans-Gêne », par M. Georges Cain. — Les victimes du devoir, par M. Ed. Detaille. — Une fantasia au Maroc, par M. Clairin. — Une répétition, par M. Dawant. — Trois épaves, par M. Tanoux. — Les botteleuses, par M. Pluchart. — Un peintre-amateur, par M. Denneulin. — Jean-Bart, par M<sup>me</sup> Demont-Breton. — Une cendrillon, par M. Joseph Bail. — Le jour des pauvres, par M. Brispot. — Le vœu, par M. Demarest. — Sablaise, par L. Corbineau. — Combat à Tinténia, par M. Benoît-Lévy. — L'inventaire, par M. Bloch. — Sculpture : Pitié, par M. Chatrousse. — L'Amour fuyant la misère, par M. Bouillon. — Une lutte, par M. Peyrol. — Sanglier coiffé, par M. Isidore Bonheur.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Salon de 1894 (Palais des Champs-Élysées), par O. Merson. — Sport, par Archiduc. — Explication des gravures, Echecs, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, etc.

Le numéro : 50 centimes.

LA REVUE UNIVERSELLE, (Inventions nouvelles et Sciences pratiques), 10, rue Saint-Joseph, Paris, publie dans son numéro du 5 mai : Oiseaux disparus. — La marine anglaise. La locomotive électrique Heilmann. — Aérostat dirigeable. — Les constructions hygiéniques. — La montre mystérieuse. — Les inhumations précipitées. — Hippodrome électrique. — Dromopépard « le Boulangé ». — Bicyclette sans chaîne. — Enseignement photographique. — La France en Afrique. — La maladie de Californie. — En-

grais pour arbres fruitiers. — Morsures des reptiles. — Revue générale des publications techniques étrangères. — Liste des brevets. — Bibliographie, etc.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger, 18 fr. Un numéro, 0 fr. 75. Abonnement d'essai de trois mois, 3 fr.

La librairie Camille Flammarion vient de publier la 22<sup>e</sup> série, à 50 centimes, du **Dictionnaire encyclopédique universel**.

Cette série commence le second volume de l'ouvrage et la lettre C. — Elle contient, entre autres définitions intéressantes, celles des mots : *Câble*, câbles-chaînes, câbles télégraphiques aériens et sous-marins, etc.; *Cachexie*, médecine et médecine-vétérinaire; *Cactées*, subdivisions des genres et espèces; *Cadastre*, son origine, opérations multiples nécessitées par sa confection à diverses époques et par les révisions successives qu'imposent les changements de culture, statistiques; *Café*, sa découverte, l'extension de sa culture, les procédés de récolte des graines, les modes nombreux de préparation du café pour la consommation, ses propriétés toniques, l'importance des transactions commerciales auxquelles il donne lieu, etc. — Gravures explicatives.

Envoi franco de la série contre 50 centimes en timbres-poste.

**LA POUPEE MODELE**

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.



**VÉLOCIPÈDES**  
des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, HUMBERT, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

**Jean LARRIVE aîné**

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
16, Rue de la Liberté, Cahors

**A Vendre**  
DE SUITE

500 mètres cubes **chêne** débité en charpente, ayant servi aux cintres du pont d'Argentat (ouverture des arches 33 mètres.)

Un solde de 2,000 mètres carrés **parquet chêne** de 25 et 28 mm d'épaisseur.

Vente de **bois de chauffage** **chêne**, provenant de débris de scieries, par wagon complet rendu sur wagon :

Laroquebrun...	11 fr. la tonne.
Aurillac.....	13 —
Brive.....	14 —
Cahors.....	15 —
Libourne.....	17 —
Bordeaux.....	18 —
Rodez.....	16 —
Périgueux.....	16 —

Fabrique de **Mouleurs, Parquets et Charpentes** **chêne**.

S'adresser à M. FILLIOL jeune, Tulle.

**A VENDRE**

(Pour cause de départ éventuel)

**UNE MAISON**

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**GRANDE Exposition de Peinture**

FAITE PAR M. GOURDON, ARTISTE PEINTRE

Membre de la Société des Artistes Français

Boulevard Gambetta. — Galerie De Valon

**CAHORS**

Visible tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir

La collection se compose d'œuvres des artistes suivants :

*Fantin, Latour, Pille, Bligny, Croche-pierre, Gourdon, Anglade, Corot, Diaz, Dagnan, Taconet, etc., etc.*

**N. B.** — Dimanche, 6, Lundi, 7 et jours suivants, s'il y a lieu, **Vente aux enchères publiques** à 2 heures de l'après midi et 8 h. soir.

La vente sera faite par le ministère de M<sup>e</sup> Serres, au comptant et 60/0 en sus de chaque adjudication.

**CLOTURE DE L'EXPOSITION**  
Le 10 MAI

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**PURGATIFS DÉPURATIFS**  
ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.  
TRÈS CONTRAINDITS ET IMITÉS SOUS D'AUTRES NOMS  
**Exiger les Véritables**  
avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du **Docteur Franck**  
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.); 3 fr. la Boîte (105 gr.)  
Notée dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES